VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN**

Excusé(e)s : **Christian PORTEFAIX**

Absent(e)s : **François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 97
SOUTIEN AU SECOURS POPULAIRE 63

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU DEPARTEMENT DU PUY DE DOME : 6 000 euros

Le Fédération du Secours Populaire Français du département du Puy-de-Dôme a pour objectif de soutenir matériellement et moralement des victimes de l'injustice sociale, de la misère et de catastrophes naturelles. Son action sociale, humanitaire et de solidarité à une vocation locale et internationale.

Chaque été, une trentaine de villages « Copains du Monde » sont organisés, en France et à l'étranger (36 villages dont 20 en France et 16 en Europe et Monde) par le Secours Populaire Français.

Après le succès de l'édition 2018 à Braga (Portugal), la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme poursuit son projet « le Village Copains du Monde » à Besse en août 2019 où 30 jeunes (4 Israéliens, 4 Indonésiens, 4 Mexicains, 7 Portugais et 11 Français) issus de milieux défavorisés ont été accueillis.

Ce projet vise à permettre la rencontre d'enfants de différentes nationalités, de tisser des liens d'amitié et de solidarité le temps d'un séjour de vacances.

Plusieurs actions à portée internationale sont également réalisées en 2019 notamment :

- La célébration des 30 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant, grâce à des actions en faveur de l'enfance dans le Puy-de-Dôme et à l'international ;

- La création d'un Club « Copains du Monde » à Clermont-Ferrand dans lequel les enfants peuvent se mobiliser autour d'action concrète de solidarité internationale telles que la collecte de fonds, l'animation dans le quartier Croix-de-Neyrat pour sensibiliser et la communication lors de la collecte alimentaire dans les quartiers Nord. De plus, ce club s'implique dans les congrès départemental et national du Secours Populaire afin de partager leur expérience du village « Copains du Monde » et de rencontrer des partenaires internationaux ;

- L'envoi de fournitures scolaires ainsi que de cadeaux de Noël à l'étranger (Madagascar...) ;

- La construction d'un puits au Nicaragua, près d'une école.

La Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 6 000 euros sur un budget total de 30 500 euros, pour la réalisation de ses projets.

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de le soutenir à hauteur de 6 000 euros compte-tenu de la qualité de son travail et de sa mission de solidarité internationale.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 DEC. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER